



Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Union maraîchère suisse
Unione svizzera produttori di verdura

Communiqué de presse

24.9.2013

Stratégie énergétique 2050 - Renoncer à approvisionner 20 000 ménages en électricité?

L'Union maraîchère suisse (UMS) constate avec inquiétude que les mesures prévues dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 ne suffisent pas pour promouvoir la cogénération. Une production rentable d'électricité reste ainsi impossible pour les serristes, alors que les conditions seraient idéales pour approvisionner près de 20 000 ménages en électricité sans émissions supplémentaires de CO2.

Des infrastructures modernes et des méthodes de production ménageant les ressources permettent de produire des légumes de façon durable en Suisse (courts trajets, conduite efficace de la production au niveau de l'eau, des engrais et de l'énergie). Concernant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂, les exploitations concernées ont déjà fait de gros efforts en collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ces dernières années. Le potentiel en matière de production d'électricité n'est néanmoins pas suffisamment exploité, les incitations financières étant insuffisantes.

Potentiel dans la branche maraîchère: approvisionnement de plus de 20 000 ménages en électricité, tendance à la hausse

Avec le message relatif à la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral entend mettre à disposition les instruments nécessaires pour combler le manque d'électricité qui résultera de l'arrêt des centrales nucléaires. Etant donné que les énergies renouvelables ne suffiront pas, des mesures dans le domaine de la cogénération ou du couplage chaleur-force (CCF) sont aussi nécessaires. Le Conseil fédéral reconnaît certes l'importance du CCF dans son message; l'UMS estime néanmoins que les mesures proposées ne sont pas suffisamment efficaces. Nous estimons que les trois conditions ci-après doivent être remplies pour permettre l'exploitation rentable d'installations de CCF:

1. *Réduction du prix du gaz par une libéralisation conséquente du marché du gaz. L'UMS estime que cela permettrait aux exploitations maraîchères, comme c'est le cas dans l'UE depuis le 1^{er} juillet 2007, de choisir librement leurs fournisseurs et de bénéficier de meilleures conditions en tant que grands consommateurs, ce qui renforcerait leur compétitivité face aux exploitations étrangères;*
2. *Soutien des installations de CCF au moyen d'une contribution similaire à la RPC;*
3. *Exemption complète de la taxe sur le CO₂ des installations de CCF en culture maraîchère. Le CO₂ n'est pas perdu dans les serres, puisqu'il est de toute façon nécessaire pour fertiliser les cultures.*

Selon une première estimation prudente de l'AEnEC, la production sous serre posséderait un potentiel suffisant pour approvisionner au moins 20 000 ménages en électricité, et ce uniquement avec des installations de CCF. Les surfaces augmentant tendanciellement et les exploitations devenant de plus en plus grandes, le potentiel est aussi en hausse.

Le CCF en culture sous serre: produire simultanément des légumes et de l'électricité

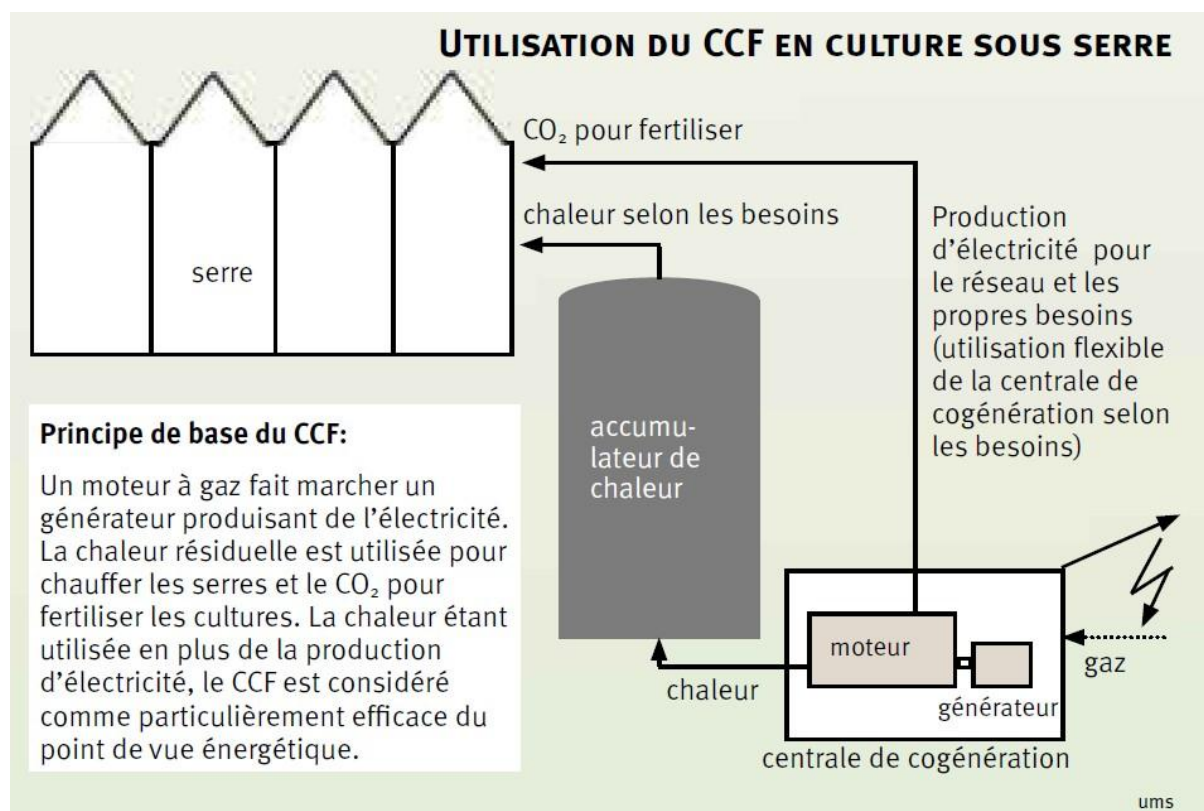
Parmi les désavantages des installations de CCF on cite souvent les émissions de CO₂ ainsi que le fait qu'il faille trouver un acheteur pour la chaleur résiduelle. Les installations de CCF en culture sous serre ne présentent justement pas ces désavantages. Elles ne sont en effet pas de simples centrales



Schweiz. Natürlich.

électriques, mais permettent au contraire d'utiliser judicieusement l'énergie. **La chaleur résiduelle et les émissions de CO₂ sont directement utilisées pour chauffer et fertiliser les cultures. Cela permet de boucler idéalement le cycle de production, puisque les plantes sont toujours fertilisées avec du CO₂ (cf. III. 1).** Autre point important: les installations de CCF en culture maraîchère permettent de produire de l'électricité quand la demande est particulièrement forte (p. ex. le matin et pendant l'hiver). La chaleur pourrait être stockée dans des accumulateurs de chaleur jusqu'à ce qu'elle soit utilisée pour chauffer les serres. Les installations de CCF pouvant être rapidement allumées et éteintes, il serait aussi possible de combler un manque dans le réseau à court terme. Cela correspondrait donc parfaitement au concept de l'approvisionnement décentralisé en électricité qui est visé. De nombreux projets en culture maraîchère n'ont pas pu être réalisés en raison de la structure des coûts en Suisse. En Hollande par exemple, des installations de CCF produisent depuis des années une grande partie de l'électricité nécessaire.

III. 1 Le CCF en culture maraîchère: un système efficace



Union maraîchère suisse

Pascal Toffel, directeur

Tél. 031 385 36 20 Courriel: pascal.toffel@gemuese.ch

Timo Weber, directeur adjoint – chef des secteurs Marché et Politique

Tél. 031 385 36 35 Courriel: timo.weber@gemuese.ch

www.gemuese.ch

facebook.com/SchweizerGemuese.LegumesSuisse